

Ecurie des Camisards
Bar de la Corniche
163 grand Rue
30270 St Jean Du Gard

ASA Ales
3 & 4 place du Temple
30 100 ALES

10ème Edition
RALLYE REGIONAL
DES CAMISARDS

24

septembre

2011

ECURIE DES CAMISARDS
BAR DE LA CORNICHE
169 Grand Rue
30270 ST JEAN DU GARD
fax : 04 66 85 32 63

SOMMAIRE

PROGRAMME – HORAIRES

ARTICLE 1. ORGANISATION

- 1.1 Officiels
- 1.2 Eligibilité
- 1.3 Vérifications

ARTICLE 2. ASSURANCES

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

- 3.1 Demande d'Engagements – Inscriptions – Concurrents Admis
- 3.2 Equipages
- 3.3 Ordre de départ

ARTICLE 4 VOITURES ET EQUIPEMENTS

- 4.1 Voitures autorisées
- 4.2 Pneumatiques
- 4.3 Limitation de changement de pièces
- 4.4 Assistance

ARTICLE 5 PUBLICITE

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

- 6.1 Description
- 6.2 Reconnaissances
- 6.3 Carnet de contrôle
- 6.4 Circulation

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- 7.1 Départ
- 7.2 Dispositions générales Relatives aux contrôles
- 7.3 Contrôles : C.P., C.H. – Mise hors course
- 7.4 Contrôle de regroupement
- 7.5 Epreuves spéciales
- 7.6 Parc Fermé

ARTICLE 8 . PENALITES

- 8.1 Récapitulation des pénalisations
- 8.2 Réclamations – Appels

ARTICLE 9 . CLASSEMENTS

ARTICLE 10. PRIX

ANNEXES

- 1. Itinéraire/horaire
- 2. Tableau de signalisation
- 3. Terminologie
- 4. Chargé des relations avec les concurrents

PROGRAMME HORAIRES

| | |
|---------------------------|----------------------|
| Parution du règlement : | le 2 août 2011 |
| Ouverture des engagements | le 3 août 2011 |
| Clôture des engagements | le 12 septembre 2011 |
| Parution du Road Book | le 17 septembre 2011 |

Dates et heures des reconnaissances

Dimanche 18 septembre 2011 de 10h à 12h et de 14h30 à 19h

Vendredi 23 septembre 2011 de 10h à 12 h et 14h à 18h

Vendredi 23 septembre 2011

- 18h00 à 21h45 vérifications administratives, Espace Marcel Pagnol (ex-Salle Pélicot) à Anduze
- 18h15 à 22h00 vérifications techniques, Parking du Gardon à Anduze

Samedi 24 septembre 2011

- 7h00 à 7h30 vérifications administratives, Espace Marce Pagnol (ex Salle Pelicot) à Anduze
- 7h15 à 7h45 vérifications techniques, Parking du Gardon à Anduze
- 7H30 1^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs, Espace Marcel Pagnol (ex Salle Pélicot) à Anduze
- 8h00 Heure de mise en place au Parc de départ (Parking du Collège, Anduze)
- 8h00 Publication des équipages admis au départ : affichage au Parc de Départ
- 8h 30 départ de la première étape, Anduze
- 18h00 arrivée de la dernière étape, Anduze
- Vérifications finales dès l'entrée du dernier équipage
- publication des résultats officiels provisoires :1/2 heure après l'arrivée du dernier concurrent
- Ouverture du Parc
- 20H30 Remise des Prix, Espace Marcel Pagnol (ex-Salle Pélicot) à Anduze

ARTICLE 1P - ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile d'Alès organise le 24 septembre 2011 le Rallye Régional des Camisards en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la F.F.S.A. sous le permis d'organisation n°R 367 en date du 29/07/2011.

Comité d'organisation

Mesdames et Messieurs membres de l'ASA Ales et de l'Ecurie des Camisards.

Le secrétariat du Rallye : Ecurie des Camisards
Bar de la Corniche 163 Grand Rue
30270 ST JEAN DU GARD

Tel : 04 66 85 37 68

Fax : 04 66 85 32 63

La permanence du rallye : Ecurie des Camisards- Bar de la Corniche – St Jean du Gard –
de 14 h à 18 h (sauf le jeudi)

Organisateur Sportif :

Association Sportive Automobile d'Alès – 3 et 4 Place du Temple – 30 100 ALES

Tel : 04 66 55 65 66 – Permanence les lundi et mardi de 18h00 à 19h30.

1-1-Officiels :

Président du Collège des Commissaires Sportifs : M. Pierre CHARDOUNAUD
licence n° 3158/08-03

Membres du Collège des Commissaires : M. Alain SZAFARCZYK licence n°4793/08-04
M. Michel CAMMAN licence 1465/08-04

Directeurs de Course : M. Lori TOSI licence n°2802/08-01
Adjoint à la Direction de Course M. Claude MARY licence n°1622-08/05
Directeurs de Course Adjoint :

Mme Carmen CORIA licence n° 8747/08-06
Directeurs de Course en Spéciale M. Patrick BOUTEILLER licence n°128253/08-07
M. Jean Paul CHANTAGREL licence n°4370/08-01
M. Sébastien PIC licence n°81652/08-05

Chargé des relations avec les concurrents : Melle Sophie ARGELES licence n°17864/08-07
M. Gérard DURAND licence n° 13816/08-09

Responsable des commissaires techniques M. Jean Michel OTTAVI licence n°1534/08-07

Commissaires techniques M. David FOURTET licence n° 18 310/08-01
M. Michel MOLINES licence n°9502/08-01
M. Bruno LAUZE licence n°5369/08-01
M. Michel LE BORGNE licence n°29951/06-06
M. Jean GHENO licence n°31781/05-22

Juges de Fait M. Guy MALLEMANCHE licence n°1254/08-03
M. José GISPER licence n° 3184/08-08

Responsable Sécurité : M. Samuel TEISSIER licence
Responsable des Commissaires : Melle Nathalie CHANTAGREL licence n°9549/08-01

Relation avec la presse M. Jacques RIBARD n°2812/08-01

1.2 Eligibilité

Le Rallye Régional des Camisards compte :

- la Coupe de France des Rallyes 2012, coefficient 2,
- le Championnat des Rallyes du Comité Régional Languedoc Roussillon
- le Challenge ASA ALES – Claude SOUMADIEU

1.4 Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le vendredi 23 septembre 2011 de 18h à 21H45 à Anduze salle Pélicot.

ou le samedi 24 septembre 2011 entre 7h00 et 07h30 à Anduze salle Pélicot.

Les vérifications finales éventuelles seront effectuées à la Station Corbier située Route d'Alès à Anduze

Le tarif horaire est fixé à 40 Euros TTC.

1.5 Réunion du Collège des Commissaires

- 1^{ère} réunion Samedi 24 septembre 2011 7h30 – Salle Pélicot 1^{er} étage – Anduze
- 2^{ème} réunion Samedi 24 septembre 2011 18h00 – Salle Pélicot 1^{er} étage – Anduze

ARTICLE 2P : ASSURANCES

Conforme au règlement standard de la FFSA

ARTICLE 3P : CONCURRENTS ET PILOTES

3.1- Demande d'engagements – inscriptions

Toute personne qui désire participer au Rallye Régional des Camisards doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagements ci jointe, dûment complétée, à :

ECURIE DES CAMISARDS
BAR DE LA CORNICHE
169 Grand Rue
30270 ST JEAN DU GARD

fax : 04 66 85 32 63

avant le lundi 12 septembre 2011 minuit.

Le nombre d'engagés est limité à 150.

3.1.12 – Droits d'engagements

Les droits d'engagements sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs à 285 Euros
- sans la publicité facultative des organisateurs à 570 Euros

3.1.13 : la demande d'engagement

La demande d'engagements ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagements. Les chèques ne seront remis à l'encaissement que le lundi 26 septembre 2011.

3.2- Equipages

Conforme au règlement standard FFSA

3.3 - Ordre de départ

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 4P : VOITURES ET EQUIPEMENT

4.1- Voitures admises

Cf. règlement standard FFSA

ARTICLE 5P : PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier

ARTICLE 6P : SITE ET INFRASTRUCTURES

6.1 Descriptif

Le Rallye Régional des Camisards représente un parcours de 169,1 km. Il est divisé en quatre sections. Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40,6 km entièrement sur asphalte.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1, 3, 5 : (3 fois) 5,500 km

ES 2, 4, 6 : (3 fois) 6,2 km

Les itinéraires et les horaires seront distribués aux concurrents régulièrement engagés lors de l'ouverture des reconnaissances le dimanche 18 septembre à partir de 10h00, le vendredi 23 septembre à partir de 14h00 Bar de la Corniche, Saint Jean du Gard.

6.2 Reconnaissances

Dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter le code de la route lors des reconnaissances et ne pourront réaliser que 3 passages maximums par épreuves spéciales, limités dans le temps au :

- dimanche 18 septembre de 10h00 – 12H et de 14h30 à 19h00
- vendredi 23 septembre de 10h à 12 h et 14h00 à 18h00

Les reconnaissances sont limitées à 3 passages et des contrôles seront effectués par l'organisation.

Seront remis lors du retrait de l'itinéraire un autocollant « reconnaissance » à apposer sur chaque vitre latérale arrière du véhicule ainsi qu'un carnet de contrôle qu'ils devront présenter au départ et arrivée des ES.

ARTICLE 7 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1 – Dispositions générales relatives aux contrôles :

Les signes distinctifs des commissaires sont :

Commissaire de route : chasuble jaune

Chef de poste : chasuble rouge

ARTICLE 8P RECAPITULATIF PENALITES – RECLAMATIONS – APPELS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9P : CLASSEMENTS

Conformément au règlement standard FFSA

Le groupe Z sera récompensé.

ARTICLE 10P : REMISE DES PRIX – COUPES

Classement Scratch

Au 1^{er} : 400 Euros au 2^{ème} : 320 Euros au 3^{ème} : 280 Euros

Classement par Groupe

Au 1^{er} : 285 Euros (130 si – de 3 partants) ; au 2^{ème} : 150 Euros (si + de 6 partants)

Classement par classes

| Moins de 15 partants | + de 20 partants | + de 25 partants |
|--|------------------|------------------|
| Au 1 ^{er} : 285 Euros | 300 € | 325 |
| Au 2 ^{ème} : 130 Euros si + de 5 partants | 150 € | 175 |
| Au 3 ^{ème} : 90 Euros si + de 9 partants | 130 | 150 |
| Au 4 ^{ème} : 60 Euros si + de 12 partants | 110 | 130 |
| Au 5 ^{ème} si plus de 20 | 90 | 110 |
| Au 6 ^{ème} : si plus de 25 | | 90 |

Classement féminin

Au 1^{er} : 285 Euros (130 si – de 3 partants)

Au 2^{ème} : 130 Euros si plus de 5 équipage partants

Les prix au groupe et à la classe ne sont pas cumulables.

Conformément à la réglementation, si moins de 5 partants dans la classe, les prix (classe) seront minorés de 50%

Coupes :

De nombreuses coupes récompenseront les concurrents.

Un commissaire sera également récompensé.

Remise des prix

La remise des prix se déroulera le samedi 24 septembre 2011 à 20H30 à Anduze
Espace Marcel Pagnol (ex-Salle Pélicot).

